

Je suis intéressé(e) par une VAE...

Étape
1

Demande d'information



- Je complète le formulaire de demande de renseignements VAE sur le site Centrale Nantes en joignant mon CV.
- Je suis convié(e) à une réunion d'information collective.

Étape
2

Entretien individuel

- Je suis convié(e) à un entretien individuel avec une accompagnatrice VAE afin d'échanger sur mon parcours et mes motivations, et de confirmer que je suis éligible à la VAE et à la certification que je vise.
- Je pose mes questions et je confirme ou non mon souhait de présenter mon dossier.
- Pour m'aider à construire mon projet, je peux faire appel à la cellule Conseil.

Étape
3

Avis candidature



- Je reçois sous un délai de 2 semaines l'avis de Centrale Nantes sur son analyse globale au regard de ma candidature (l'avis n'est qu'un avis et ne présage donc pas du résultat de la recevabilité).
- Je confirme que je souhaite déposer un dossier.

Étape
4

Devis et financement

- Je reçois alors le devis pour mon projet de VAE ainsi que le guide d'informations identifiant les éléments principaux de la VAE, et ses modalités.
- Je prépare et valide mon financement en fonction de ma situation.

Étape
5

Recevabilité Livret 1



- Je rédige le Livret 1 et rassemble les justificatifs.
- Je dépose mon dossier sur la plateforme prévue à cet effet.
- Une accompagnatrice VAE de Centrale Nantes accusera réception de mon dossier.
- Centrale Nantes prononce sa décision sur ma demande de VAE via une attestation de recevabilité favorable ou défavorable.

Étape
6

Rédaction du Livret 2



- Je rédige le Livret 2.
- Si option d'accompagnement choisie, je bénéficie des conseils et de l'accompagnement d'une Accompagnatrice VAE de Centrale Nantes. Un planning de suivi est défini.
- Je dépose mon Livret 2 sur la plateforme prévue à cet effet.

Étape
7

Jury de VAE



- Je reçois une convocation au plus tard un mois avant la soutenance.
- Je me présente à l'entretien oral pour soutenir mon projet de VAE.

Étape
8

Décision du Jury

- Je participe à la restitution orale du président du jury après délibération du jury pour connaître la décision et les éventuelles orientations
- 3 décisions possibles :
 - Validation totale
 - Validation partielle
 - Aucune validation

